

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 23 Juin 2011 à 20 heures

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes JAZÉ – CHABRIDON – COULON – Mrs PANNETIER - PERDRIX – PRUDENT – GOMES – LAMY-PERRET

Excusé : Mr GUILLEMIN

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 19 Mai 2011 est approuvé à l'unanimité.

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire, conformément à une loi de 2010 sur le nouveau schéma de coopération intercommunale, propose une réorganisation du territoire, le but étant notamment de supprimer ou regrouper des structures qui se sont multipliées ou dont les compétences sont redondantes (communautés de communes et syndicats divers).

Le Maire ajoute que les élus de gauche ont présenté un autre projet de regroupement plus ambitieux, réduisant encore davantage le nombre de structures.

Elle ajoute que l'avis des communes et des communautés de communes du département, qui ne doit porter que sur la proposition du préfet, doit être donné avant le 20 Août prochain.

Trois propositions au travers de 3 actions concernent directement ou indirectement notre secteur :

- action 22 : Fusion entre la Communauté de Communes du Mâconnais Val de Saône et la Communauté de Communes du Tournugeois
- action 94 : Fusion entre le SIVOM de Lugny et le SIVOM de la petite Grosne pour la gestion de la compétence hydraulique
- action 109 : Dissolution du SMEVOM (gestion des déchets)

Mme le Maire explique que le conseil doit délibérer sur ces 3 actions.

Concernant l'action 94 : le Maire indique que la commune de Fleurville ne participe pas à cette vocation hydraulique. Le conseil n'est cependant pas opposé à la proposition du préfet.

Concernant l'action 109 : le conseil donne un avis favorable à la proposition du préfet, le SMEVOM n'ayant plus d'activités.

Concernant l'action 22 prévoyant la fusion de la communauté de communes Mâconnais Val de Saône (CCMVS) avec la communauté du Tournugeois, un large débat s'instaure. Les conseillers notent que la CCMVS a des projets, que les 12 communes qui la composent commencent de bien travailler ensemble, que rentrer dans une plus large structure ferait sans doute perdre à chacune d'entre elles un droit à expression, qu'enfin, les compétences des 2 communautés de communes étant différentes, cela poserait problème et en tout état de cause pourrait coûter plus cher à nos concitoyens. A ce sujet, le conseil note qu'aucune donnée financière permettant de mesurer l'impact du regroupement proposé n'a été évoquée.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, décident de donner un avis défavorable à cette proposition de fusion des 2 communautés de communes (action 22) de Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire.

Demande de subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 30 euros au CFA de l'Ain.

Comptes-rendus de réunions diverses

- Communauté de Communes

A compter du 1^{er} Juillet, une permanence de l'office du tourisme sera tenue sur le site intercommunal à Fleurville, à l'intérieur d'une structure provisoire, un chalet en bois, mis à disposition de la communauté de communes. Des vélos seront en location pour se promener le long de la voie bleue. A noter que celle-ci, selon information de M. PEULET, conseiller général, sera prolongée jusqu'à Tournus. Les travaux devraient commencer en 2012.

Avant le 30 Juin, deux tournes à gauche seront mis en place sur la départementale 906 (ancienne nationale 6), un à hauteur de la future maison du tourisme et un vers la station service.

Mme le Maire explique que le projet de travaux de la maison du tourisme avance, le permis de construire devrait être déposé prochainement.

- Conseil d'école

L'année se termine avec un effectif de 21 élèves et la rentrée 2011/2012 débutera avec 18 enfants.

Les enfants vont aller à la piscine au cours du premier trimestre. Comme habituellement, le bus sera financé par la Commune.

Questions diverses

- Les travaux pour l'écoulement des eaux Rue des acacias vont être confiés au Syndicat de Cyclindrage.

- Les travaux sur les trottoirs en face de l'école sont confiés à l'entreprise PAGNON.

- Le document présenté lors de la réunion publique du 17 Juin sera mis en ligne sur le site internet de la commune (communedefleurville.e-monsite.com).

- Le permis de construire pour le réaménagement de la mairie a été accepté. Le projet ayant pris un peu de retard, notamment au regard de la date de début des travaux, la municipalité décide de louer les salles jusqu'au 1^{er} Novembre 2011. La bibliothèque et le secrétariat de Mairie resteront également en place jusqu'à une date plus précise de début de travaux.

- 98 repas ont été servis lors de la fête communale et les dépenses ont été à la hauteur des recettes.

- Le nouveau Plan de Prévention des Risques Inondations qui vient d'être validé par le Préfet, sera appliqué à compter du 15 Juillet 2011.

Le Maire